



**MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND
BULLETIN MUNICIPAL n° 355**



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 FEVRIER 2026

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michaël LAMBLA, Serge SEGUIN.

MOT DU MAIRE : Maire dans l'intérêt général pendant 25 ans avec ses différentes équipes. Bilan de mandat 2020.2026

Je sais que nous sommes en période électorale, mais il est des mots, des insinuations que je trouve totalement injustes et déplacés. C'est le cas dans le tract de la liste de Lionel MOMY. J'espère que vous comprendrez qu'il y a des **limites à ne pas franchir**, qu'il y a un respect à avoir pour celles et ceux qui ont œuvré pour le bien être des habitants et des entreprises.

Je pense et j'en ai la conviction la plus profonde que j'ai tout fait pour travailler justement dans **l'intérêt général**, que j'ai été **au service des entreprises, des associations**, avec **mes collègues des différents conseils municipaux** avec lesquels j'ai eu la chance de travailler. Ce n'est pas un hasard si notre commune accueille plus d'une **trentaine d'entreprises** sur nos deux villages **et 7 associations communales**. C'est remarquable et remarqué. Certes nous n'avons pas la compétence économique : c'est la région et aussi la communauté de communes. Mais nous avons été au côté des entreprises, des associations, pour les aider dans leur développement, pour **les aider dans leurs projets de création puis d'extension**, pour faciliter leurs démarches, pour les aider à obtenir des subventions. Je suis profondément peiné, affecté et déçu par certaines remarques qui mettent en cause mon engagement au service de la commune, et mon intégrité. D'ailleurs, ces propos pourraient être jugés comme diffamatoires.

Je ne me représente pas à cette élection municipale. Je l'ai annoncé plusieurs fois. Mais, je demande plus de sincérité dans cette propagande électorale, pour moi, pour ma famille qui m'a soutenu tout au long de ces années. Je n'ai pas de regrets, je suis même très fier du travail et de l'énergie déployés.

Nous avons su nous entourer aussi de **nombreux partenaires** dans nos différents projets qui vont aboutir. Mais il faut du temps de réflexion, de concertation. Par exemple, pour le parking du café restaurant, il nous fallait acheter le terrain qui se situe à côté du parking. C'est désormais chose faite depuis la fin de l'année 2025 et je remercie la propriétaire de ce terrain de nous l'avoir cédé. C'est désormais un projet plus cohérent, qui va pouvoir être réalisé dans son ensemble avec des ilots de fraîcheur, un espace de verdure. Les aménagements des abords de la mairie, ceux de la salle polyvalente sont aussi prévus. Pour cela, nous avons eu l'aide du CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (avec une paysagiste et un architecte), de la Préfecture par l'intermédiaire de notre Projet Village d'Avenir avec un chef de projet. La réflexion sur la liaison Mercey-Cottier- Berthelange a déjà été présentée et discutée plusieurs fois en conseil municipal, et cette réflexion pourra, je l'espère aboutir.

Je souhaite de tout cœur, que cette élection soit digne, respectueuse et honnête.

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance et nous ont permis de travailler tout au long de ce mandat de manière efficace et constructive.

Le bilan de ce mandat 2020.2026 vous est joint dans ce bulletin.

Notre démocratie est une chance : venez nombreux participer à cette élection municipale, dont le 1^{er} tour est le dimanche 15 mars.

Didier AUBRY

DELIBERATIONS



RETRAIT DES DELIBERATIONS VOIRIES

Le 5 décembre dernier, le conseil municipal avait délibéré à la majorité, 12 pour et 3 abstentions pour des travaux de réfection, d'amélioration et de sécurisation de voirie (trottoirs) pour un montant total de 278 979,29 € HT. Etant donné que le montant du marché dépassait 100 000 €, une procédure d'appel d'offres était nécessaire. Après rencontre avec les services de la Préfecture du Doubs, il a été décidé conjointement de retirer les quatre délibérations. L'exposé entendu, le conseil municipal valide à l'unanimité le retrait des délibérations.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : Une Gestion SAINTE

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion ont désormais fusionné pour ne former qu'un seul document budgétaire retraçant l'intégralité des mouvements comptables de l'année : le Compte Financier Unique, CFU. Les écritures de l'ordonnateur et du comptable général sont en parfaites concordances.

	Recettes 2025	Dépenses 2025	TOTAL 2025	N -1 / antériorité 2024	CLOTURE Avec reprise soit EXCEDENT
Investissement	520 663.63	96 125.13	424 538.50	-287 982.49	136 556.01 €
Fonctionnement	426 853.33	245 019.10	181 834.23	299 756.29	481 590.52 €
TOTAL Fonct. et Invest.	947 516.96	341 144.23	606 372.73 €	11 773.80	618 146.53 €

Après présentation, le conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier unique 2025.

AFFECTATION DES RESULTATS : EXCEDENTS REPORTES

Le Conseil municipal après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025, décide à l'unanimité d'affecter au budget primitif 2026 :

- En R 002 Report en fonctionnement = **481 590.52 €**
- En R 001 Recette investissement = **136 556.01 €**

Ces excédents vont permettre la réalisation de nombreux projets.

VOTE DES TAXES COMMUNALES 2026 INCHANGEES

Le Maire propose de maintenir les taux votés en 2025.

Taxe d'habitation résidences secondaires : 14,76 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,83 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23,49 %

Le conseil municipal vote à l'unanimité le pourcentage des taxes communales 2026

PROGRAMME ET DEVIS TRAVAUX SYLVICOLES 2026

Denis BONNEFOY, responsable des bois présente le devis ONF des travaux à exécuter en forêt communale pour 2026, dans les parcelles : 1r, 5r, 6r, 7r, 8r, 10r, 12r, 13r, 22r, 24r pour un montant de **21 966,15 HT**. Cela permettra :

- La mise en place de **1225 plants** de trois **essences forestières complémentaires et adaptées au réchauffement climatique** : **Châtaigniers** (375), **Cormiers** (250), **Chênes Sessiles** (600). Le cormier ressemble à un poirier sauvage.
- Le **dégagement manuel ou mécanique** : donner de la lumière aux jeunes pousses

Le saviez-vous ? : **La forêt pousse en moyenne 5 m3 par an et par ha** dans notre forêt de 130 ha qui produit donc environ 650 m3 de bois par an, soit 1000 stères, ce qui est plus que les coupes annuelles. **Notre forêt croit.** Qui l'eut cru ?

VENTE DE BOIS BORD DE ROUTE

Il reste 60 stères de bois d'affouage qui n'ont pas trouvé preneurs. Ils seront vendus à M. Alexis HUMBERT à 45 € le stère. Le conseil délibère à l'unanimité.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur les subventions allouées aux associations. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2026, les subventions suivantes :

Associations	Montant	Associations	Montant
ASLM de Mercey	400€	Ass. Sports Loisirs Berthelange <i>si concert</i>	100€
AICA Ass. Intercommunale Chasse Agréée	300€	Prévention Routière	100€
Babyfoot Grandmerçois	200€	La Lanvertoise	100€
Club 3ème âge de Mercey	200€	L'Entraide Val Saint Vitois	100€
Garage Band	200€	Le Souvenir Français	100 €
L'Ordre de Malte	200€	FSL Fonds de Solidarité pour le Logement	100 €
ELIAD Ass. D'aide à domicile dans le Doubs	100€	FAAD Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté	100€

Ces aides viennent en compléments des salles communales mises gratuitement à disposition des associations et des différentes photocopies offertes par la Mairie.

TRAVAUX VOIRIES CHEMINS PIETONNIERS ACCESSIBLES PMR et DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le terme Chemin piétonnier correspond à un trottoir accessible notamment PMR.

Florian BONNET, responsable voirie, suite à une étude avec la commission voirie, propose des réfections et améliorations de voirie :

- Rue du Petit Mercey : Réfection chemin piétonnier pour accessibilité PMR = 12 100.55 € HT
- Rue de Saint-Vit vers Chemin des Ecoliers : Création abaissé cheminement piétonnier pour accessibilité PMR = 1 420 € HT
- Rue de Saint-Vit (de la rue des Grandes Vernes jusqu'au Café restaurant) : Réfection chemins piétonniers pour accessibilité PMR = 17 708.50 HT
- Rue de St Vit vers N° 29 : Réfection chemin piétonnier accessibilité PMR 5 5583.79 € HT
- Rue d'Etrabonne : Création et sécurisation arrêt bus pour écolier = 6 891 € HT
- Rue de Romain vers tennis : Réfection chemin piétonnier pour accessibilité PMR = 920 € HT
- Rue de Romain, n°23 : Création d'une grille = 1 100 € HT

Soit un montant total de travaux de **45 723.84 € HT soit 54 868.60 € TTC** avec l'entreprise la mieux disante, ROGER MARTIN.

Une **demande de subvention** sera réalisée au titre des **amendes de police** auprès du **Département du Doubs** pour la **création de chemins piétonniers, l'amélioration de la sécurité et l'accessibilité pour les piétons ainsi que pour la création d'un arrêt de bus pour la sécurité des écoliers**. Cette aide sera de 25 % des travaux éligibles.

Exposé entendu, le conseil municipal valide à l'unanimité les travaux proposés, les demandes de subventions associées et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

REMBOURSEMENT DE FRAIS

Lors des vœux du Maire en janvier 2026, trois jeunes sportifs ont reçu, au nom de la commune des cartes cadeaux d'une valeur de 50 € chacune, afin de les féliciter et de les encourager. Aucun compte client au nom de la commune n'étant ouvert dans l'enseigne choisie, Christel ANTOINE a avancé l'achat. Le conseil municipal valide à l'unanimité le remboursement des 150 € engagés par Christel ANTOINE, première adjointe, et autorise le Maire à faire le mandat correspondant.

INFOS DIVERSES



PROCURATIONS : Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote :

- en ligne, via le téléservice www.maprocuration.fr puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire ; jusqu'à la veille du scrutin ; avec le Numéro National d'Electeur (NNE) du mandant et du mandataire et votre pièce d'identité.

- en physique, avec le Numéro National d'Electeur (NNE) du mandant et du mandataire et votre pièce d'identité, auprès de la police, de la gendarmerie ou du tribunal judiciaire en remplissant le CERFA 14952 ; délai postal de rigueur.

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour tout besoin complémentaire.

MESSE A MERCEY : SAMEDI 14 MARS à 18h.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS : SAMEDI 21 MARS à 9h –RDV Atelier communal derrière le Café restaurant.

Comme chaque année, notre commune organise son grand nettoyage de printemps ! Nous vous invitons à participer à cette **matinée conviviale** dédiée à l'embellissement de notre environnement.

Au programme : ramassage en toute sécurité des déchets sur les bords de route, tri, et bonne humeur partagée ! Des gants, des pinces et des sacs poubelle seront mis à disposition, mais n'hésitez pas à apporter vos gants et vos gilets jaunes si vous en avez.

Nous aurons l'aide d'Olivier l'ambassadeur de tri de la CCVM.

Un **pot de l'amitié** sera offert à la fin de la matinée pour remercier tous les participants.

Merci d'avance pour votre aide pour un village plus propre et plus agréable.



A VOS AGENDAS

Dimanche 15 mars : Elections municipales, Salle Polyvalente, de 8h à 18h

Samedi 21 mars 9h : Nettoyage du printemps, RDV Atelier communal (derrière le café)

Samedi 28 Mars toute la journée : Tournoi de baby-foot pour les licenciés salle polyvalente.

Vous pourrez venir découvrir, même si vous n'êtes pas licenciés mais intéressés.



Rendez-vous en Mairie :
1 rue de l'Eglise
25410 MERCEY LE GRAND



Permanences de Mairie :

Lundi 8h -12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h - 12h.

03.81.58.24.52 ♦ mairie.mercey@orange.fr ♦ www.merceylegrand.fr